

Former dans le cadre d'une AFEST

La certification s'adresse aux salariés amenés à former et accompagner un collaborateur ou un demandeur d'emploi dans le développement de ses compétences dans le cadre d'une AFEST, en complémentarité du référent AFEST

Référentiel de compétences	Mode d'évaluation	Critères d'évaluation
C1 – Exposer le projet de formation en situation de travail à l'apprenant en lui détaillant les aspects pratiques, administratifs et réglementaires, les parties prenantes du projet et les enjeux pour lui-même et pour l'entreprise afin d'obtenir son adhésion	3 modalités d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - Quiz - Dossier - Entretien 	<ul style="list-style-type: none"> - Le cadre réglementaire de l'AFEST est maîtrisé - Les enjeux pour l'entreprise et le futur apprenant sont présentés - Les différents acteurs sont identifiés et leurs rôles respectifs sont précisés - L'adhésion du futur apprenant est validée
C2 - Définir des objectifs d'apprentissage en lien avec la compétence visée, en les ordonnant de manière progressive afin de contribuer à l'élaboration du parcours pédagogique avec le référent AFEST	<p>Modalité 1 : Quiz Quiz de 20 questions portant sur la vérification des connaissances</p> <p>Modalité 2 : Dossier Le candidat produit un dossier sur un parcours d'apprentissage en situation d'AFEST à partir d'une situation choisie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La compétence à atteindre est formalisée - La compétence est déclinée en objectifs pédagogiques - Les objectifs pédagogiques respectent une logique de progression
C3 - Adapter une situation de travail pour la rendre apprenante en respectant l'environnement habituel de travail tout en le sécurisant	<p>Le dossier comporte 5 parties: Partie 1 - Déclinaison d'une compétence dans son domaine d'expertise en objectifs d'apprentissages ordonnés de manière progressive en précisant pour chacun les situations de travail mobilisées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les situations de travail identifiées sont en adéquation avec les compétences visées - Les situations de travail sont adaptées pour permettre l'apprentissage
C4 - Former l'apprenant en mobilisant les méthodes pédagogiques adaptées, pour permettre l'acquisition des compétences	<p>Partie 2 - Description de l'adaptation d'une situation de travail pour la rendre apprenante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes pédagogiques et outils d'apprentissage permettent l'acquisition du geste technique - le droit à l'erreur est mis en oeuvre

<p>C5 – Adapter l'apprentissage à la situation de handicap de l'apprenant en personnalisant les modalités, contenus et outils pédagogiques pour lui permettre d'atteindre les objectifs définis</p>	<p>Partie 3 - Description des démarches pédagogiques mises en œuvre dans la situation de travail apprenante décrite. Partie 4 - Rappel des différentes étapes de l'analyse réflexive. Écriture de 2 questions pour chaque étape de la méthode FAST permettant de guider l'apprenant dans sa démarche de l'analyse réflexive. Partie 5 - Description d'une situation d'évaluation avec précision des critères de réussite permettant d'apprécier l'atteinte de l'objectif d'apprentissage. Partie 6 - Analyse de cas Sur la base d'une étude de cas, le candidat définit les adaptations possibles d'une situation d'apprentissage au regard d'une situation de handicap donnée.</p> <p>Modalité 3 : Entretien Le candidat présente le dossier élaboré et argumente sur les choix opérés pour la mise en œuvre de son projet. Il répond aux questions du jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques du handicap sont identifiées - les adaptations proposées sont en adéquation avec le handicap - le réseau de partenaires experts, spécialistes du handicap est identifié
<p>C6 – Accompagner l'apprenant à avoir un regard critique et objectif de sa pratique, par la mise en œuvre de séquences d'analyse réflexive pour consolider ses apprentissages et renforcer son autonomie</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les feed-back entretiennent la motivation de l'apprenant et amènent la définition d'axes de progrès - La méthode d'analyse de pratiques réflexives FAST est appliquée - Les entretiens d'analyse de pratique sont formalisés
<p>C7 – Évaluer le niveau d'acquisition des compétences par la mise en œuvre de séquences d'évaluation intermédiaires et finales, afin d'adapter le parcours pour atteindre le niveau attendu et valoriser les compétences acquises</p>		<ul style="list-style-type: none"> - La situation d'évaluation est définie dans le contexte de travail - Les critères de réussite sont formalisés - Les résultats de l'évaluation sont formalisés